
Délibération du Comité Syndical n° 2020/02/13-16

Séance du 13 FÉVRIER 2020

Objet : EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE – lancement des actions dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique)

membres en exercice :	79
membres présents :	40
pouvoirs :	9
membres votants :	49
votes pour :	49
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20200213-2020_02_13-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2020

L'an deux-mille-vingt, le 13 février à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime légalement convoqués le 6 février 2020, se sont réunis dans l'hémicycle de l'hôtel du Département à Rouen, sous la présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

	CLÉ		Représentant	Présent
1	1	entre Seine et Manche	Grégoire MICAUX	Ex.
2	1	entre Seine et Manche	Jean-Pierre BONNEVILLE	Ex.
3	1	entre Seine et Manche	Christian GRANCHER	Ex.
4	1	entre Seine et Manche	Yves KIFFER	
5	1	entre Seine et Manche	Jacqueline NAUDIN	Ex.
6	1	entre Seine et Manche	Hervé LEPILEUR	X
7	1	entre Seine et Manche	Daniel LEMESLE	Ex.
8	1	entre Seine et Manche	Bernard RIBET	Ex.
9	1	entre Seine et Manche	Daniel SOUDANT	Ex.
10	1	entre Seine et Manche	Jean-Marie JEANNE	Ex.
11	1	entre Seine et Manche	Jocelyne GUYOMAR	Ex.
12	1	entre Seine et Manche	Jacques DELLERIE	Ex.
	1	entre Seine et Manche	Cyriaque LETHUILLIER(S)	
13	2	de la région de Fécamp – Goderville	Jean-Marie CROCHEMORE	X
14	2	de la région de Fécamp – Goderville	Guy FONTANIÉ	
15	2	de la région de Fécamp – Goderville	Michel LOISEL	X
16	2	de la région de Fécamp – Goderville	Hervé CHEDRU	Ex.
17	2	de la région de Fécamp – Goderville	Benoit DESCHAMPS	
18	3	du Pays de Caux	Carmen BLEAUDY	Ex.
19	3	du Pays de Caux	Yvon PESQUET	X
20	3	du Pays de Caux	Gilles LARCHER	X
21	3	du Pays de Caux	Thierry LECARPENTIER	X

	CLÉ		Représentant	Présent
22	4	de Caux - Vallée de Seine	Hubert MAILLET	X
23	4	de Caux - Vallée de Seine	Isabelle RENOUF	
24	4	de Caux - Vallée de Seine	Sylvain DELTOUR	X
25	4	de Caux - Vallée de Seine	Marcel VAUTIER	X
26	4	de Caux - Vallée de Seine	Gilles AMAT	
27	4	de Caux - Vallée de Seine	David SABLIN	Ex.
	4	de Caux - Vallée de Seine	Jean-Luc COUTURIER (S)	
28	5	de la Côte d'Albâtre - Valmont	Laurent VASSET	X
29	5	de la Côte d'Albâtre - Valmont	André-Pierre BOURDON	X
30	5	de la Côte d'Albâtre - Valmont	Jean BUGEON	X
31	5	de la Côte d'Albâtre - Valmont	Christian FAUQUET	X
32	5	de la Côte d'Albâtre - Valmont	Claude LEFEBVRE	Ex.
33	5	de la Côte d'Albâtre - Valmont	Gérard COLIN	
	5	de la Côte d'Albâtre - Valmont	Pascal LECOURT (S)	
34	6	de la région de Luneray	Alain LETARD	
35	6	de la région de Luneray	Stéphane MASSE	Ex.
36	6	de la région de Luneray	Daniel BEUX	
37	6	de la région de Luneray	Jean-François BLOC	X
38	7	de la région de Pavilly - Yerville	Chantal VERHALLE	X
39	7	de la région de Pavilly - Yerville	Xavier VANDENBULCKE	X
40	7	de la région de Pavilly - Yerville	Francis BELLENGER	X
41	7	de la région de Pavilly - Yerville	Daniel GRESSENT	X
42	7	de la région de Pavilly - Yerville	Daniel COLLARD	Ex.
	7	de la région de Pavilly - Yerville	Jean-Louis LUC (S)	
43	9	de la région de Buchy	Daniel BARBIER	Ex.
44	9	de la région de Buchy	Patrick CHAUVET	X
45	9	de la région de Buchy	Lionel SAILLARD	X
46	9	de la région de Buchy	Patrick GUERARD	Ex.
47	9	de la région de Buchy	Anne-Marie DELAFOSSE	X
48	9	de la région de Buchy	Colette BERTRAND	X
	9	de la région de Buchy	Jacques AMEDÉE (S)	
49	10	de la région de Bellencombre – Longueville – Tôtes	Hugues OGDEN	Ex.
50	10	de la région de Bellencombre – Longueville – Tôtes	Alain DEPRÉAUX	Ex.
51	10	de la région de Bellencombre – Longueville – Tôtes	Gérard JOUAN	X
52	10	de la région de Bellencombre – Longueville – Tôtes	Hubert LEPLICHER	X
53	10	de la région de Bellencombre – Longueville – Tôtes	Norbert GAINVILLE	X
54	11	de la région Dieppoise	Daniel JOFFROY	X
55	11	de la région Dieppoise	Patrick MARTIN	Ex.
56	11	de la région Dieppoise	Annie PIMONT	Ex.
57	11	de la région Dieppoise	Michel MÉNIVAL	
58	11	de la région Dieppoise	Daniel LEFEVRE	Ex.
59	11	de la région Dieppoise	Pierre SORIN	X
60	12	de la région de Criel – Incheville – Londinières	Jacky LEVEQUE	X
61	12	de la région de Criel – Incheville – Londinières	Jean-Marie DUMOUCHEL	X
62	12	de la région de Criel – Incheville – Londinières	Jean-Pierre TROLEY	Ex.

	CLÉ		Représentant	Présent
63	12	de la région de Criel – Incheville – Londinières	Daniel ROCHE	X
	12	de la région de Criel – Incheville – Londinières	Joël COULOMBEL (S)	
64	13	de la région d'Aumale – Blangy - Neufchâtel	Virginie LUCOT-AVRIL	Ex.
65	13	de la région d'Aumale – Blangy - Neufchâtel	Gérard GROMARD	Ex.
66	13	de la région d'Aumale – Blangy - Neufchâtel	Jean-Claude BECQUET	X
67	13	de la région d'Aumale – Blangy - Neufchâtel	Daniel VAN HULLE	Ex.
68	13	de la région d'Aumale – Blangy - Neufchâtel	Rémy TERNISIEN	X
	13	de la région d'Aumale – Blangy - Neufchâtel	Evelyne COUET (S)	
69	14	du Pays de Bray	Gérard LESUEUR	X
70	14	du Pays de Bray	Michel DELILLE	X
71	14	du Pays de Bray	Michel LEJEUNE	X
72	14	du Pays de Bray	Georges FLEURBAEY	X
73	14	du Pays de Bray	Jérôme GRISEL	X
74	16	des Portes Nord-Ouest de Rouen	Roger LEGER	Ex.
75	16	des Portes Nord-Ouest de Rouen	Jean-Pierre PETIT	X
76	16	des Portes Nord-Ouest de Rouen	Christian POISSANT	Ex.
77	16	des Portes Nord-Ouest de Rouen	Paul LESELLIER	X
78	16	des Portes Nord-Ouest de Rouen	François DUPUIS	
79	16	des Portes Nord-Ouest de Rouen	Yves LOISEL	X

(S) : suppléant de la CLÉ

Ex. : excusé(e)

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Grégoire MICAUX	1	Norbert GAINVILLE	10
2	Christian GRANCHER	1	Hervé LEPILÉUR	1
3	Jean-Marie JEANNE	1	Chantal VERHALLE	7
4	Jacques DELLERIE	1	Jérôme GRISEL	14
5	Hervé CHEDRU	2	Jean-Marie CROCHEMORE	2
6	Daniel COLLARD	7	Xavier VANDENBULCKE	7
7	Alain DEPRÉAUX	10	Gérard JOUAN	10
8	Daniel LEFEVRE	11	Daniel JOFFROY	11
9	Christian POISSANT	16	Paul LESELLIER	16

Secrétaire de séance :

Monsieur Laurent VASSET a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2020/02/13-16

OBJET : EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE – lancement des actions dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique)

VU :

- La loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte et notamment son article 198 qui reconnaît le rôle des syndicats d'énergie pour coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie,
- L'article 175 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite loi ELAN), et son décret d'application n°2019-771 du 23 juillet 2019, dit décret « tertiaire », définissant les objectifs de performance énergétique pour les bâtiments tertiaires,
- La publication du plan national de la rénovation énergétique des bâtiments en avril 2018 dont l'un des quatre axes est l'accélération de la rénovation des bâtiments publics et les économies d'énergie des bâtiments tertiaires,
- La politique de développement durable et transition énergétique adoptée par la Région le 26 juin 2017 autour de six axes parmi lesquels le plan Normandie Bâtiments Durables visant la rénovation énergétique performante des bâtiments,
- L'article 3 de l'accord de partenariat signé entre la Région Normandie et Territoire Energie Normandie le 02 mai 2019 portant engagement à accompagner la rénovation énergétique du patrimoine public en impulsant des programmes de rénovation auprès des collectivités et en finançant des programmes de rénovation globaux,
- L'article 2 des statuts du SDE76 en vigueur, qui précisent que le SDE76 peut participer à des actions tendant à apporter « aide et conseils à l'utilisation rationnelle de l'électricité »,
- La délibération n° 2017/10/19-02 du SDE76 portant création d'un service de Conseil en Energies Partagé et fixant les modalités de la mission et le tarif pour les adhérents,
- La délibération n°2019/11/07-06 du SDE76 se portant candidature à l'Appel à Manifestation d'intérêt ACTEE avec le Département 76, visant, d'une part, à **accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics et à remplacer les énergies fossiles** par des systèmes énergétiques performants et bas carbone et, d'autre part, à **fédérer les acteurs**,

CONSIDÉRANT :

- La réponse favorable de la FNCCR portant le groupement SDE76/Département lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt, parmi les 18 candidats retenus en France,
- Le montant des aides allouées de 163 K€ pour un montant global du projet ACTEE à hauteur de 251 k€ à réaliser entre février 2020 et juin 2021,

PROPOSITION :

Le président propose de lancer les actions inscrites au projet ACTEE :

VOLET 1 : RÉALISER DES ÉTUDES ÉNERGETIQUES ET ACHATS DE MATÉRIELS :

Il est proposé :

- de créer un groupement de commande dont le SDE76 sera le coordonnateur pour des études énergétiques avec le Département, Dieppe Pays Normand et possiblement Le Havre Seine Métropole,
- de lancer des marches d'études énergétiques comprenant des audits thermiques, des études de faisabilité bois-énergies, géothermie, solaire thermique, et des études de substitution des énergies fossiles par des systèmes énergétiques performants et bas carbone,
- de fixer le plan de financement pour les études portées et pilotées par le SDE76 dans le cadre de son service de conseil en énergie (ou d'accompagnement à l'efficacité et la rénovation énergétique) de la manière suivante :
 - o **SDE76 porteur de l'étude** : 70 % du montant de l'étude dont 50 % de subventions provenant du programme ACTEE,
 - o **Collectivité bénéficiaire** de l'étude énergétique : 30 % du montant de l'étude,
- d'établir, en contrepartie, la gratuité du coût du service de conseil en énergie (missions d'ingénierie interne) jusqu'à présent payante sur le territoire pour lequel le CEP du SDE76 intervenait.

VOLET 2 : CRÉER DES RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé la création de deux postes d'économistes de flux financés à hauteur de **80 % la première année dans le cadre du projet ACTEE** :

- Un ingénieur Economiste de Flux, Responsable du service Efficacité et Rénovation Energétique,
- Un technicien, Economiste de Flux, chargé de mission Efficacité et Rénovation Energétique.

VOLET 3 : ACQUÉRIR DES OUTILS DE SUIVI ÉNERGETIQUE

Il est proposé de lancer le marché dont le SDE76 est coordonnateur du groupement SDEC/SIEGE/SDEM. Le projet ACTEE finance à hauteur de **75 % la part portée par le SDE76**.

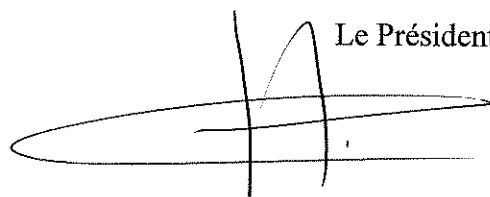
Où cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le comité :

- **PREND ACTE** que le groupement SDE76/Département est lauréat de l'AMI ACTEE et qu'il bénéficiera de financements pour la mise en œuvre du programme d'actions visant l'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments publics,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention entre la FNCCR et le groupement, dont le projet est en pièce jointe, et à recevoir les financements en tant que coordonnateur du groupement et à rétribuer les sommes dues aux autres bénéficiaires pour leurs actions et à signer toutes conventions financières afférentes,
- **AUTORISE** le Président à signer la charte de partenariat entre le SDE76 et le Département de Seine-Maritime,

- **AUTORISE** le Président à signer la convention de groupement de commandes pour les études énergétiques dont le projet est en pièce jointe et lancer les marchés correspondants,
- **APPROUVE** la participation financière des collectivités bénéficiaires à hauteur de 30% du montant des études énergétiques portées et engagées par le SDE76 dans le cadre du service d'accompagnement, sur la durée du projet ACTEE (de février 2020 à juin 2021),
- **AUTORISE** Monsieur le Président, à engager les dépenses correspondantes,
- **AUTORISE** le Président à signer les conventions financières relatives aux études énergétiques avec les collectivités bénéficiaires,
- **APPROUVE** la gratuité du service de conseil en énergie (ou service d'accompagnement à l'Efficacité et Rénovation Energétique) à partir de l'exercice 2020,
- **AUTORISE** le Président à signer les nouvelles conventions relatives au service de conseil en énergie (ou service d'accompagnement à l'Efficacité et Rénovation Energétique) et les éventuelles avenants aux conventions existantes,
- **APPROUVE** le recrutement de deux économistes de flux, un ingénieur, Responsable du service Efficacité et Rénovation Energétique du bâti public, et un technicien, Chargé de mission Efficacité et Rénovation Energétique.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

 Le Président,

Patrick CHAUVET.

